

Sargé-lès-Le Mans, nuptialité

Philippe DAVASE

Edition du 21 mai 2014 (*première édition en mai 2013*)

Table des matières

1	Célibat définitif	2
2	Période du mariage	3
2.1	Sur le cycle hebdomadaire	4
2.2	Sur le cycle calendaire annuel	6
3	Age au mariage	8
4	Veuvage et remariage	8
5	Résidence et origine des conjoints	8
6	Endogamie socio-professionnelle	8
7	Séparation des conjoints	8

Le schéma classique d'une famille historique a pour point de départ le couple marié. Viennent ensuite les enfants avec le cycle de vie naturel de naissances et des décès. Le premier chapitre de la trilogie Mariage-Naissance-Décès porte donc sur la nuptialité avec toutes les notions habituelles que l'on retrouve, notamment sur l'âge, le remariage, les origines sociale et géographique.

1 Célibat définitif

La détermination de l'état matrimonial au moment du décès n'est pas des plus aisée lorsque l'on remonte assez loin dans le temps et la coutume veut que cet indicateur ne prenne en compte que les décédés d'au moins 50 ans. Nous sommes donc confrontés à deux problèmes : la connaissance de l'âge au décès (calculé avec la date de naissance connue serait le mieux, sinon on se contentera de l'âge indiqué sur l'acte) et l'état matrimonial du décédé. En 1906 les deux notions sont clairement précisées dans l'acte de décès alors que ce n'est le cas d'aucune des deux au XVIII^e siècle. Cependant la reconstitution des familles va y pourvoir partiellement. Le manque d'informations sur la partie la plus ancienne de la population impose que seuls les décédés à Sargé après 1700 peuvent être pris en compte. Ils seront classés par sexe et selon le lieu de naissance (à Sargé ou à l'extérieur).

Sexe	Naissance	Célibataire	Divorcé(e)	Marié(e)	Veuf(ve)	Total	Décompte
Féminin	Sargé	5,0%	0,0%	46,4%	48,6%	100%	239
	Hors Sargé	2,5%	0,2%	43,1%	54,2%	100%	591
	Total	3,3%	0,1%	44,1%	52,5%	100%	830
Masculin	Sargé	3,9%	0,0%	64,1%	32,0%	100%	178
	Hors Sargé	3,0%	0,2%	63,4%	33,4%	100%	437
	Total	3,3%	0,2%	63,5%	33,0%	100%	615

Tableau 1: Répartition des décédés à Sargé de plus de 50 ans selon l'état matrimonial, entre 1700 et 1906.

Au moment de l'analyse de ces chiffres, il convient de préciser que les différents sous-ensembles d'états matrimoniaux peuvent ne pas suivre les mêmes principes de mortalité et de mobilité. Avec potentiellement une évolution au cours des deux siècles retenus. Un célibataire a-t-il plus de chance de dépasser la cinquantaine ? N'est-il pas plus attiré par la ville proche et donc moins présent sur Sargé ?

Pour mesurer cette évolution du célibat définitif à travers cette période, on peut la découper en tranches de 50 années sur le tableau 2.

Périodes	Célibat féminin définitif	Célibat masculin définitif
1701-1750	4,0%	<i>non significatif</i>
1751-1800	3,8%	4,1%
1801-1850	1,3%	3,1%
1851-1900	4,7%	2,8%

Tableau 2: Célibat définitif par périodes de 50 années, selon le sexe et quel que soit le lieu de naissance.

Le décompte total du nombre d'individus (plus de 600 pour chaque sexe) apporte un résultat significatif. Mais quand il s'agit d'affiner par périodes, il faut rester prudent avec les petits nombres. Cependant plusieurs points sont mis en évidence :

- Le célibat définitif est un état matrimonial existant mais largement marginal (moins de 4%).
- En valeur relative le célibat est identique aux deux sexes. On note cependant une disparité en fonction de l'origine de la femme célibataire qui a plus tendance à rester dans sa localité de naissance. C'est également un peu le cas chez les hommes mais dans une moindre proportion.
- Au fil du temps, entre 1700 et 1900, une légère décroissance du nombre de célibataires est constatée

(si on fait abstraction de la seconde moitié du XIX^e siècle pour les femmes dont la cause est à rechercher).

Dans une précédente étude sur une localité du Perche¹, sur laquelle on se basera largement pour effectuer des comparaisons, l'auteur propose les chiffres suivants pour des décès survenus dans la période 1710-1770 : 4,8% des femmes et 1,9% des hommes. La différence y est marquée entre les sexes.

Afin de mieux connaître les célibataires nés à Sargé, nous pouvons les repérer nominativement et apporter quelques informations sur leur entourage familial :

Sexe	Identifiant	Nom	prénom	Naissance	Décès	Age	Particularité
F	60350	Chopelin	Françoise	13.05.1651	03.12.1709	58	/
F	109550	Montarou	Madeleine	14.05.1681	24.04.1748	66	sœur de la suivante
F	113430	Montarou	Marie	15.12.1683	17.12.1755	72	sœur de la précédente
M	119884	Hervé	Claude	27.04.1659	21.04.1735	75	/
F	139570	Leprou	Renée	01.12.1700	14.01.1763	62	/
F	139610	Belin	Jeanne	16.12.1700	30.01.1753	52	/
F	146070	Loyer	Anne	10.01.1706	21.04.1771	65	sœur de Roland qui pourrait également être célibataire
M	188750	Lemarchand	Louis	04.10.1733	28.10.1803	70	/
M	232530	Ragot	Pierre	16.01.1760	17.10.1816	56	/
F	281090	Baudoin	Jeanne	11.04.1791	26.07.1856	65	a eu un enfant naturel en 1830
F	291590	Beaudouin	Françoise	24.12.1799	23.07.1866	66	sœur de la précédente
M	292050	Gautier	René Louis	29.08.1800	05.10.1860	60	/
M	293650	Choplin	Louis	28.07.1803	07.06.1889	85	/
F	296330	Bigot	Félicité	07.08.1808	13.01.1890	81	/
M	296390	Boulard	Théodore René	01.09.1808	14.04.1871	62	/
M	308510	Loyer	Auguste Thomas	05.07.1813	10.06.1873	59	/
F	317430	Veron	Madeleine	09.02.1826	15.10.1885	59	/
F	318050	Menard	Madeleine	09.12.1826	04.04.1886	59	/
F	341310	Cornuer	Anne	30.01.1840	28.03.1893	53	/

Tableau 3: Liste des célibataires définitifs nés à Sargé.

De ce tableau ressort une légère particularité liée à la reproduction du cas de célibat définitif entre deux frères et sœurs dans au moins deux cas. Le fait d'être une fille-mère n'aide pas non plus à trouver un époux.

2 Période du mariage

Le moment auquel a lieu le mariage (jour de la semaine, mois de l'année ou autre cycle) est important pour mieux connaître les populations du passé d'un lieu précis à une période donnée. Les informations entrant en ligne de compte ne sont pas liées à la reconstitution des familles puisque la date du mariage est directement donnée dans l'acte. Cependant il reste à déterminer le jour de la semaine et l'appartenance ou pas de celui-ci au calendrier religieux mouvant (Carême, Avent). L'influence d'événements extérieurs, qu'ils soient historiques, législatifs, climatologiques, épidémiques, etc., ne seront pas non plus à négliger. Quant à l'aspect annuel dans le temps, il a été abordé succinctement dans le chapitre consacré à l'évolution de la population.

1. Hubert Charbonneau - *Tourouvre-au-Perche aux XVII^e et XVIII^e siècles, étude de démographie historique*, INED Cahier n°55, PUF 1970. Référence bibliographique : [?]

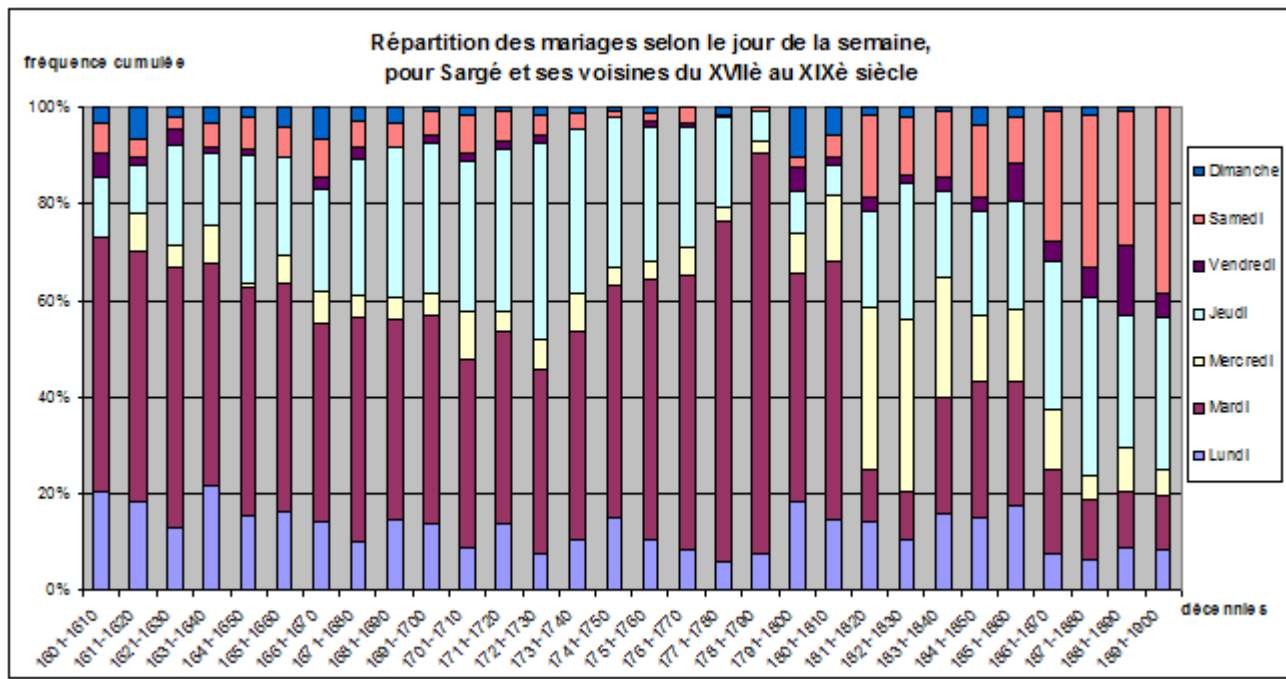


FIGURE 1 – Répartition des mariages selon le jour de la semaine, pour Sargé et ses voisins du XVIIè au XIXè siècle

Les actes de mariage entrant dans le développement qui suit ont été célébrés à Sargé pour 2907 d’entre eux (13 ont été préalablement retirés du fait de l’absence d’indication du jour dans le mois de la date du mariage) auxquels ont été ajoutés ceux des paroisses-communes voisines immédiates et qui ont trait aux familles étudiées à Sargé. Le bassin de données est ainsi plus conséquent sans pour autant que ces mariages extérieurs viennent perturber l’étude puisqu’appartenant à la même sphère géographique nord mancelle. Ces paroisses-communes sont les suivantes : Savigné-l’Evêque, Neuville-sur-Sarthe (sans Montreuil-sur-Sarthe), St-Pavace, Coulaines, St-Ouen-des-Fossés (les deux parties du Dehors et du Dedans), St-Vincent, Ste-Croix et Yvré-l’Evêque.

Plus de cinq mille mariages étalés sur trois siècles (1601 à 1900) vont ainsi donner une solide représentation de cette répartition des unions sur le calendrier annuel. Afin de gommer les écarts entre deux années proches tout en conservant une bonne volumétrie, le comptage va s’établir par décennie de l’année 1 à l’année 10.

2.1 Sur le cycle hebdomadaire

Donnons d’abord la distribution sur la semaine, plus simple à analyser puisqu’elle est quasi indépendante du calendrier religieux mouvant.

Pas de surprise sur le graphique de la figure 1. On y retrouve la répartition classique déjà relevée dans de précédentes enquêtes :

- Le lundi est toujours représenté, avec des fluctuations allant de 5% à 20%. Un tassement fixe autour de 8% semble s’installer durablement après 1860.
- Le dimanche n’a presque jamais attiré les mariages. Aucune union n’est même enregistrée sur les décennies 1761-1770 et 1891-1900. A l’opposé un pic de 10% se rencontre au début de la période révolutionnaire et qui ne s’efface réellement qu’à l’arrivée de l’Empire.
- Le samedi n’est pas non plus prisé avant l’Empire. A partir de cette époque, et jusqu’en 1860, il oscille autour des 15%. Ensuite commence sa renommée que l’on connaît encore actuellement. Le

samedi devient la référence avec 40% en 1900.

- Le mariage le vendredi n'est pas non plus très fréquent. Il est toujours à moins de 10% mis à part un léger pic pour l'avant-dernière décennie du XIX^e siècle mais qui retombe 10 ans après.
- Le mercredi a eu sa période de gloire sur presque la totalité de la première moitié du XIX^e siècle, allant même jusqu'à être le leader de 1811 à 1840. La fréquence pour ce jour revient ensuite à des niveaux inférieurs à 10% qui lui correspondent plus historiquement.
- Le jeudi a d'abord eu une progression jusqu'en 1730 pour atteindre les 40%. Il décroît ensuite brusquement pour rester à un niveau inférieur à 10% entre 1781 et 1810. Puis repart à la hausse en dents de scie pour dépasser les 30% à la fin du XIX^e siècle.
- Le mardi, jour réputé historiquement fréquent pour la célébration du mariage est à mettre en corrélation négative avec le jeudi. Les deux courbes semblent s'opposer continuellement. Tandis que le jeudi croît d'abord jusqu'en 1730, le mardi entame à l'inverse une baisse mais dans une plus faible proportion. Arrivé au milieu du XVIII^e siècle, au moment où les deux courbes se rejoignent, elles subissent alors une fulgurante inversion notamment pour le mardi qui va alors atteindre un sommet à 83% tout juste avant la Révolution. A partir de cette période le mardi est en chute libre et représente moins de 10% entre 1821-1830. Il repart à la hausse sur trois décennies puis se stabilise un peu au-dessus de 10% avant le XX^e siècle. Il a alors été remplacé par le jeudi mais surtout le samedi.

Décennies	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Global
1601-1610	20,6	52,4	0	12,7	4,8	6,3	3,2	100%
1611-1620	18,2	51,9	7,8	10,4	1,3	3,9	6,5	100%
1621-1630	13,2	53,8	4,4	20,9	3,3	2,2	2,2	100%
1631-1640	21,8	46	8	14,9	1,1	4,6	3,4	100%
1641-1650	15,4	47,3	1,1	26,4	1,1	6,6	2,2	100%
1651-1660	16,2	47,5	6,1	20,2	0	6,1	4	100%
1661-1670	14,3	41	6,7	21	2,9	7,6	6,7	100%
1671-1680	10,2	46,3	4,8	27,9	2,7	5,4	2,7	100%
1681-1690	14,6	41,5	4,9	30,5	0,6	4,9	3	100%
1691-1700	13,7	43,2	4,7	31,1	1,6	4,7	1,1	100%
1701-1710	8,9	39	9,9	31	1,9	8	1,4	100%
1711-1720	13,6	40	4,1	33,6	1,8	5,9	0,9	100%
1721-1730	7,8	38,1	5,8	40,9	1,6	4,3	1,6	100%
1731-1740	10,7	43,2	7,7	33,8	0,4	3	1,3	100%
1741-1750	14,9	48,2	3,6	31,5	0	1,1	0,7	100%
1751-1760	10,7	53,5	3,7	27,9	1,4	1,4	1,4	100%
1761-1770	8,3	56,9	6	24,8	0,9	3,2	0	100%
1771-1780	5,9	70,6	2,9	18,6	0	0,5	1,5	100%
1781-1790	7,5	82,9	2,5	6	0	1	0	100%
1791-1800	18,5	47	8,3	8,9	4,8	2,4	10,1	100%
1801-1810	14,7	53,4	13,8	6	1,7	4,3	6	100%
1811-1820	14,3	10,7	33,6	20	2,9	17,1	1,4	100%
1821-1830	10,6	9,9	35,8	27,8	2	11,9	2	100%
1831-1840	15,9	24,1	24,8	17,9	2,8	13,8	0,7	100%
1841-1850	15,1	28,1	13,7	21,6	2,9	15,1	3,6	100%
1851-1860	17,7	25,5	14,9	22,7	7,8	9,2	2,1	100%
1861-1870	7,5	17,5	12,5	30,8	4,2	26,7	0,8	100%
1871-1880	6,5	12,2	5	36,7	6,5	31,7	1,4	100%
1881-1890	8,7	11,9	8,7	27,8	14,3	27,8	0,8	100%
1891-1900	8,4	11,2	5,6	31,5	4,9	38,5	0	100%

Tableau 4: Proportion des mariages selon le jour de la semaine, pour Sargé et ses voisins du XVIII^e au XIX^e siècle

2.2 Sur le cycle calendaire annuel

Etablir une distribution mensuelle sur l'année ne semble pas des plus pertinent puisqu'au contraire du jour de la semaine où l'on a décidé de se marier, l'année porte des critères saisonniers et religieux qui entrent en ligne de compte. On ne convient pas de s'épouser tel mois mais avant ou après telle période. Dénombrer les mariages par mois a bien sûr un intérêt mais est loin d'être complet.

Les deux périodes religieuses traditionnellement proscrites sont l'Avent et le Carême. Elles sont mobiles mais connues d'avance par les paroissiens. La première est assez stable et la seconde beaucoup moins :

- La période de l'Avent inclue les quatre dimanches précédents Noël. Son démarrage a eu lieu entre le 27 novembre et le 3 décembre.
- Les 40 jours d'abstinence entre le mercredi des Cendres et le dimanche de Pâques marquent la période du Carême, hors les dimanches. Elle est fixée par le calendrier lunaire, Pâques devant coïncider avec le premier dimanche qui suit la pleine lune après l'équinoxe de printemps. Selon les années, la période concernée est incluse entre le 4 février (c'est le cas pour les années 1598, 1693, 1761, 1818) et le 25 avril (années 1666, 1734, 1886).

Le cycle saisonnier des travaux des champs est, quant à lui, dépendant du climat. Il varie donc d'une année sur l'autre et n'est pas prévisible. Cependant la fête de certains Saints (fêtes non mobiles) ponctue et régie parfois ce calendrier de la terre. Nous sommes donc confrontés à plusieurs cycles, connus d'avance ou non, religieux ou pas.

Le mariage est une chose qui se prévoit au moins 20 jours avant l'événement, notamment pour la publication des Bans sur trois dimanches consécutifs lorsqu'aucune dispense de bans procurée par l'évêque, ou de consanguinité attendue de Rome, n'est demandée. D'autres contraintes d'ordre familial ou professionnel peuvent encore prolonger ce délai, ou au contraire le réduire en cas de force majeure liée à une grossesse par exemple.

Compte tenu de tous ces points, l'analyse retenue va consister en un dénombrement par mois croisé avec les tranches décennales. Puis dans un second temps chaque mois sera abordé au besoin en faisant intervenir les différents calendriers sus-cités, sans oublier l'interférence d'un report possible entre deux mois à cause de ces mêmes calendriers.

Décennies	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Global
1601-1610	15,9	6,3	0	3,2	7,9	12,7	11,1	7,9	4,8	7,9	22,2	0	100%
1611-1620	10,4	9,1	0	6,5	14,3	13	7,8	6,5	9,1	5,2	16,9	1,3	100%
1621-1630	12,1	14,3	0	5,5	2,2	12,1	9,9	3,3	7,7	5,5	27,5	0	100%
1631-1640	12,6	19,5	2,3	9,2	2,3	3,4	13,8	4,6	8	6,9	17,2	0	100%
1641-1650	7,7	16,5	0	9,9	7,7	11	9,9	7,7	3,3	4,4	22	0	100%
1651-1660	6,1	16,2	0	17,2	1	13,1	7,1	5,1	8,1	8,1	17,2	1	100%
1661-1670	7,6	22,9	4,8	13,3	3,8	7,6	10,5	3,8	8,6	3,8	12,4	1	100%
1671-1680	12,2	12,9	2,7	16,3	4,1	15	6,1	6,1	8,8	2,7	12,9	0	100%
1681-1690	9,1	16,5	3,7	13,4	4,9	12,2	8,5	5,5	8,5	4,3	12,8	0,6	100%
1691-1700	10	18,4	2,1	13,2	4,7	13,7	13,2	5,3	4,7	5,3	9,5	0	100%
1701-1710	10,3	19,2	1,4	5,6	7,5	9,4	11,3	3,8	6,6	7	16,9	0,9	100%
1711-1720	10,9	19,1	0,5	13,2	1,8	12,7	12,3	7,3	6,4	5	10,9	0	100%
1721-1730	11,7	19,1	0,8	12,8	7,4	10,5	7,4	4,3	7,4	5,8	12,5	0,4	100%
1731-1740	12	14,1	3	15,8	4,3	7,3	7,7	4,3	6,4	8,1	17,1	0	100%
1741-1750	14,1	28,6	0	17	2,9	8,3	5,1	3,3	2,9	4,3	13,4	0	100%
1751-1760	18,6	21,9	0,9	13,5	4,7	4,7	6	2,3	7	6,5	14	0	100%
1761-1770	18,8	14,2	1,8	11,5	3,2	10,1	7,3	4,6	4,6	6,4	16,5	0,9	100%
1771-1780	18,1	25	1	12,3	4,4	5,9	7,8	4,4	4,9	3,9	11,3	1	100%
1781-1790	16,6	21,6	0,5	12,6	3	11,6	9,5	2	6	5	11,6	0	100%
1791-1800	11,3	24,4	4,2	8,9	6,5	7,1	4,8	4,2	6	4,8	8,3	9,5	100%
1801-1810	12,9	19	0,9	14,7	4,3	11,2	7,8	1,7	6,9	6	13,8	0,9	100%
1811-1820	8,6	11,4	10	8,6	9,3	8,6	7,9	4,3	5,7	10	9,3	6,4	100%

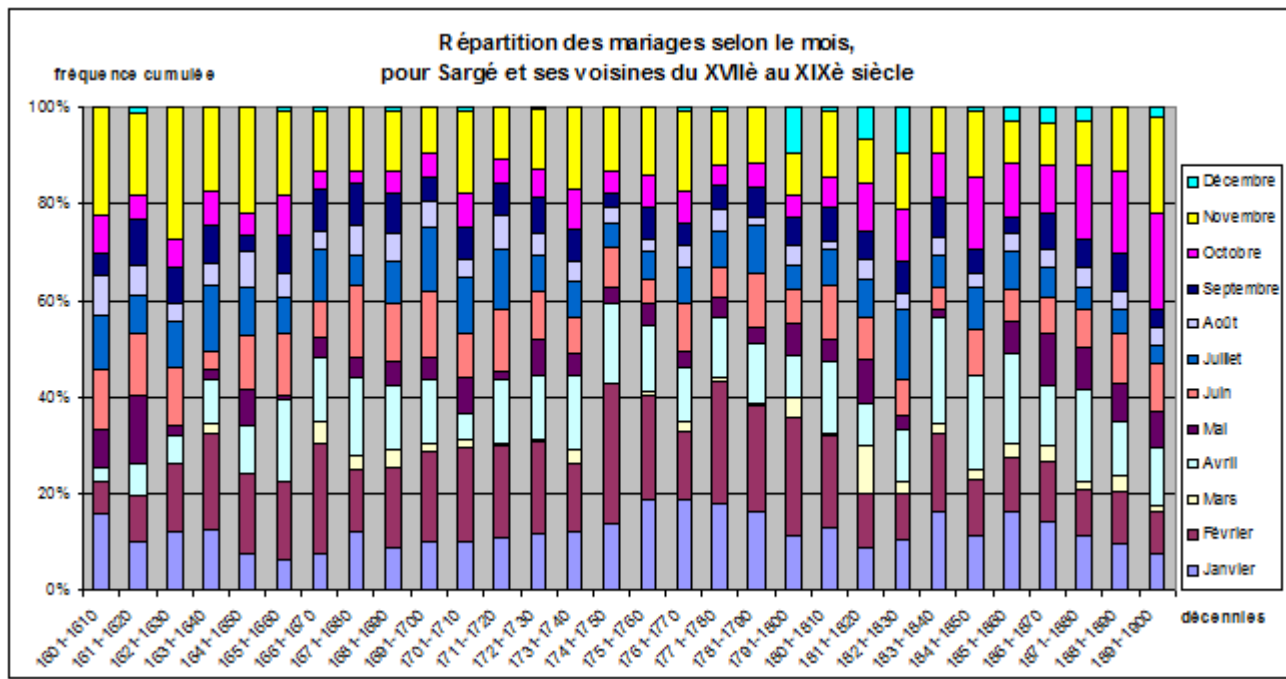


FIGURE 2 – Répartition des mariages selon le mois, pour Sargé et ses voisins du XVIIè au XIXè siècle

1821-1830	10,6	9,3	2,6	10,6	3,3	7,3	14,6	3,3	6,6	10,6	11,9	9,3	100%
1831-1840	16,6	15,9	2,1	22,1	1,4	4,8	6,9	3,4	8,3	9	9,7	0	100%
1841-1850	11,5	11,5	2,2	19,4	0	9,4	8,6	2,9	5	15,1	13,7	0,7	100%
1851-1860	16,3	11,3	2,8	18,4	7,1	6,4	7,8	3,5	3,5	11,3	8,5	2,8	100%
1861-1870	14,2	12,5	3,3	12,5	10,8	7,5	5,8	4,2	7,5	10	8,3	3,3	100%
1871-1880	11,5	9,4	1,4	19,4	8,6	7,9	4,3	4,3	5,8	15,1	9,4	2,9	100%
1881-1890	9,5	11,1	3,2	11,1	7,9	10,3	4,8	4	7,9	16,7	13,5	0	100%
1891-1900	7,7	8,4	1,4	11,9	7,7	9,8	4,2	3,5	3,5	20,3	19,6	2,1	100%
Global	12,6	17	1,9	13,1	5	9,3	8,2	4,2	6,2	7,5	13,5	1,4	100%

Tableau 5: Proportion des mariages selon le mois, pour Sargé et ses voisins du XVIIè au XIXè siècle

Les mois du Carême - Des variations décennales marquant une évolution au cours du temps sont constatées mais en général la tendance se retrouve tout au long des trois siècles retenus. Le mois de février concentre en moyenne 17% des mariages avec trois pointes à plus de 24%, et presque toujours plus de 15% avant la fin du Ier Empire. On a vu que le Carême occupe une bonne partie de ce mois. Sur l'ensemble des unions célébrées en février (795) seules 14 (5 à Sargé et toutes entre 1809 et 1850) le sont au cours du Carême, ce qui est insignifiant (moins de 2%). Même si le Carême n'est pas pleinement en février (il peut commencer au début du mois ou même ne pas en faire partie), il est largement respecté. Des précautions semblent avoir été prises par les familles pour avancer la célébration avant la période de jeûne. On peut écrire sans trop se tromper que l'on comptabilise au mois de février, avant l'abstinence sexuelle du Carême, les mariages qui auraient été prévus pendant cette période qui court essentiellement en mars, si elle n'existait pas. Après le Ier Empire la proportion d'unions en février baisse pour varier en général entre 10% à 15%. Le mariage n'est plus uniquement une affaire de religion mais sa célébration avant Carême conserve ses adeptes. Le mois de mars se retrouve ainsi être un creux pour cette célébration (hormis le pic de 1813 déjà évoqué et au cours duquel la conscription pour les armées de l'Empire a

largement poussé les célibataires à contracter une union). Le Carême occupe systématiquement une bonne partie du mois (du 10 au 22) et près de la moitié des unions sont célébrées pendant cette période. Cependant il s'agit ici, comme pour février, des décennies post révolutionnaires mis à part trois en 1739, 1773 et 1785 sur les 91 mariages de mars. A l'autre extrémité du Carême, avril se détache tout comme février. Avec six pics à plus de 15% dont quatre après 1830, avril est le leader au XIX^e siècle. Et là aussi le Carême a eu pleinement ses effets puisque seuls deux mariages (aucun à Sargé) sur les 611 ont eu lieu en Carême avant la Révolution. Globalement, au cours du Carême et avant la Révolution, on dénombre 12 unions sur 1044 pour l'ensemble des paroisses de l'étude et aucune sur Sargé. Au cours du XIX^e siècle (Révolution incluse) tout change puisque même sur Sargé elles sont au nombre de 44.

Les mois de l'Avent - Décembre, mois de l'Avent par excellence, a un nombre d'unions largement sous représenté sur l'année. Ne dépassant même pas 1% avant la Révolution (mis à part pour la décennie 1611-1620 où le trop faible total contrarie ce pourcentage (1/77)). Tout comme pour le Carême où février provisionnait et avril rattrapait, on a ici novembre et janvier qui jouent ces mêmes rôles. La transgression de l'Avent est constatée une fois pour le mois de novembre (1795), 52 fois (sur 56) pour décembre et 16 fois sur 180 en janvier mais jamais avant la Révolution. Là également le respect de la période d'abstinence est très fortement ancrée. Elle est un peu moins longue que celle du Carême mais tout aussi importante aux yeux de la population.

Les mois chauds - Le mois de mai, mois consacré à Marie, est historiquement un mois où le mariage portait malheur, pour certains. Cette tradition se reflète peut-être sur la courbe d'évolution du nombre d'unions pour ce mois. C'est globalement, parmi les six mois qui restent, celui où le nombre d'unions est le plus faible, avec des creux de moins de 2% (0% au milieu du XIX^e siècle). A l'opposé, juin en comptabilise près de 10%, suivi de près par juillet et octobre. Par contre août (4,2% de moyenne) et dans une moindre ampleur septembre, n'attirent pas les unions. Ces deux mois de forte occupation aux récoltes ne sont pas enclins à délaissier quelques jours le travail aux champs. Mis à part octobre et a contrario des cycles religieux des mois froids, l'impact post-révolutionnaire n'est pas sensible.

3 Age au mariage

4 Veuvage et remariage

5 Résidence et origine des conjoints

6 Endogamie socio-professionnelle

7 Séparation des conjoints